



SOUS-COMITÉ DES GRIEFS

Depuis le dernier bulletin Info-contact, les discussions se sont poursuivies. Au moment d'écrire ces lignes, 133 griefs ont été réglés et des discussions sont toujours en cours afin d'avoir un règlement sur environ 75 autres griefs. Les membres du sous-comité font des appels actuellement dans certains dossiers pour informer les membres ou pour faire une mise à jour des dossiers. La majorité des griefs traités actuellement concernent l'assistance judiciaire, article 6 du contrat de travail.

Vous trouverez ci-dessous les statistiques au niveau des rencontres et du nombre de dossiers complétés et ceux actuellement en traitement au sous-comité :

152 griefs référés au sous-comité des Griefs;

77 griefs traités jusqu'à maintenant;

45 griefs réglés à l'avantage des membres;

22 griefs retirés;

10 griefs retournés au CPC dont un référé à l'arbitrage;

75 griefs toujours en négociation.

Nous vous tiendrons informés lors de la nouvelle mise à jour de ces statistiques.

Dominic Ricard

Vice-président aux Griefs et à la formation